



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Paris, le mardi 7 février 2017

Accord de Paris pour le climat :

Ségolène Royal intervient en faveur d'une dynamique franco-allemande pour en accélérer la mise en œuvre dans l'Union européenne

En clôture du colloque « un an après l'Accord de Paris sur le climat : regards franco-allemands », co-organisé par la Fondation Jean-Jaurès et la Fondation Friedrich-Ebert, Ségolène Royal rappelle, en présence des députés européens français et allemands, la nécessité de mettre en œuvre l'Accord de Paris pour le climat et la transition énergétique et écologique au niveau européen.

« La France et l'Allemagne portent une grande responsabilité dans la mise en place de l'Accord de Paris, au niveau national, européen, et international. Nos deux pays doivent avoir pour objectif de faire aboutir les textes européens notamment sur le marché carbone européen et sur le partage de l'effort, de façon rapide et ambitieuse ».

- Ségolène Royal propose à l'Allemagne de travailler en faveur **d'un accord politique sur le marché carbone, et sur des avancées significatives concernant le partage de l'effort**, lors de la réunion des ministres européens de l'Environnement du 28 février prochain.
- Ségolène Royal a écrit au Commissaire européen Arias Canete pour indiquer que **la France soutient les mesures concrètes pour mettre fin au prix bas du marché carbone que connaît l'Union européenne depuis plusieurs années :**
 - renforcement de la réserve du marché,
 - annulation de quotas,
 - accélération de la réduction du plafond d'émissions.
- Ségolène Royal appelle à l'exigence environnementale pour **le partage de l'objectif climatique de l'Union européenne entre États membres.**

« De même que la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte garantit la crédibilité et la robustesse de la politique environnementale française, l'Union européenne doit finaliser les dispositions législatives qui mettent en œuvre son engagement dans le cadre de l'Accord de Paris » a conclu Ségolène Royal.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31